

PROJET DE FORMATION

« prévention des chutes »

SAS Re Source
Re Source - 30 Boulevard de Verdun - 76120 LE GRAND QUEVILLY - Tél. : 02 35 81 01 32
LE GRAND QUEVILLY

Contact SAS Re Source :
Votre correspondant organisationnel et pédagogique
Mme Viviane DOUBLET
Tél. 02 35 81 01 32
Port.

Date de création SAS Re Source : 1999



Public**Prérequis**

Aucun prérequis

Lieu de la formation

En vos locaux

Intervenant(s), ci-joint le(s) CV au choix**Durée**

2 Journée(s) soit 14 heures de formation.

Nombre de participants

12

Nombre de groupes

1 groupe(s)

Coût par groupe , ci-joint le devis

----- (tarif non soumis à la TVA, tout compris par groupe, frais pédagogiques et de déplacement inclus).

OBJECTIFS GLOBAUX ET OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les mécanismes psychomoteurs impliqués dans le processus de chute
- Identifier les facteurs de risque, les signes avant-chuteurs, et les situations à risque
- Communiquer sur le risque de chute (alerter)
- Proposer des solutions adaptées pour la prévention des chutes

Mettre en œuvre la conduite à tenir en cas de chute

CONTENU

- DEFINITIONS ET ETAT DES LIEUX
 - Anatomie et physiologie
 - Chutes et conséquences
 - Etat des lieux
 - Notions de prévention
- CADRE DE REFERENCE
 - Cadre juridique applicable en EHPAD
 - Cadre juridique en lien avec la contention
 - Recommandations de bonnes pratiques (HAS, SFGG...)
- FACTEURS DE RISQUES INDIVIDUELS
 - Facteurs prédisposant
 - Facteurs déclenchant ou précipitants
 - Facteurs aggravants

- SITUATIONS A RISQUE

- Habitudes de vie
- Environnement inadapté
- Isolement
- Contentions

- AGIR POUR PREVENIR

- Evaluer le risque
- Signaler la situation à risque
- Agir sur les facteurs de risque
- Agir sur les situations à risque
- Former la personne âgée (ETP)
- Travailler en pluridisciplinarité
- Solliciter l'aide auprès d'organismes compétents

- CONDUITE À TENIR EN CAS DE CHUTE

- Rassurer et retirer tout risque supplémentaire
- Evaluer l'état : conscience, respiration, circulation, blessure visibles, plaintes de douleur
- Guider la personne pour qu'elle se relève si elle le peut
- Appeler les secours d'urgence (message)
- Attendre les secours après avoir couvert la personne et en continuant de la rassurer
- Surveillance et examens cliniques après une chute sans hospitalisation
- Transmettre, évaluer, réajuster
- Communiquer avec les proches

REFERENCES CLIENTS

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques, supports visuels
- Partage d'expériences et échanges sur les pratiques
- Réflexion individuelle et collective et analyse en sous-groupe
- Jeu pédagogique avec simulation du vieillissement
- Mises en situation (repérage, situation à risque, communication sur situation à risque et proposition d'actions, formation de la personne au relever du sol, appel des secours)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports cognitifs.
- Cas pratiques.
- Ateliers pratiques.

EVALUATIONS

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

Confidentialité

Le centre Re Source s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son intervention.

Propriété intellectuelle

Article L122-4 Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.